

147389 - Le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a-t-il insulté quelqu'un?

question

J'ai du mal à comprendre ces deux hadiths. Le premier, cité dans Sahih al-Bokhari au chapitre des vertus, se présente comme suit:

«Abdoullah ibn Abdourrahman ad-Darami nous a raconté d'après Abou Ali al-Hanafi d'après Malick (ibn Anas) d'après Abou Zoubayr al-Makki d'après Aba Toufayl, Amer ibn Wathila qui le tenait de Mouadh ibn Djabal: «Nous sortîmes en compagnie du Messenger d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) lors de l'expédition sur Tabouk. Il réunissait les prières et accomplissait les deux prières de l'après midi ensemble , et les deux premières prières de la nuit ensemble. Au dernier jour, il retarda la prière. Puis il sortit faire les deux prières de l'après-midi avant de rentrer pour ressortir plus tard faire les deux premières prières de la nuit. Puis il dit: «Certes, vous arriverez demain en milieu de matinée, s'il plaît à Allah, au puits de Tabouk. Que celui d'entre vous qui y arrivera le premier s'abstienne de boire de son eau avant mon arrivée. Deux hommes nous y précédèrent. Le puits paraissait disposer d'une faible quantité d'eau. Le Messenger d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) leur demanda s'il en avaient bu. Quant ils répondirent affirmativement, il les insulta et leur dit ce qu'Allah voulait qu'il leur dît. Puis les compagnons utilisèrent leurs mains pour puiser un peu d'eau et la déversèrent quelque part et le Messenger d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) l'utilisa pour se laver la main et le visage et retourna le reste de l'eau dans le puits qui, du coup, déborda d'eau ou- dont jaillit subitement de l'eau abondante-Abou Ali doute de l'expression utilisée par le rapporteur-Tout le monde but. Ensuite, il (le Prophète) dit: **«Ô Mouadh! Si tu vis long temps, tu verras beaucoup des jardins pousser ici.»** Le deuxième hadith , cité dans Sahih al-Bokhari au chapitre : bienfaisance, entretien des liens de parenté et règles de bienséance,

se présente comme suit:

Zouhayr ibn Harab nous a raconté d'après Djarir d'après al-Ammash d'après Abou Dhouha d'après Masrouq qui le tenait d'Aïcha: «Deux hommes arrivèrent auprès du Messenger

d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) et il eut avec eux un entretien dont je ne connais pas l'objet. Toujours est-il qu'ils le mirent en colère et il les insulta et les maudit. Quant ils s'en allèrent, je lui dis:

-«**Messenger d'Allah! Qui aurait obtenu un bien pareil à celui remporté par ces deux hommes?!**»

-«**Comment ça?!**»

-«**Tu les a insultés et maudits!**»

-«**Sais-tu la condition conclue entre mon Maître et moi?...Je lui ai dit: Monseigneur! Je ne suis qu'un humain! S'il m'arrivait d'insulter un musulman, faits en un moyen de purification et de l'obtention d'une récompense pour lui.**»

Ma question est la suivante: certes, c'est le Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui) qui nous a appris à surveiller notre langage. Il s'y ajoute que le Coran regorge de versets qui exhortent à tenir un beau discours. La biographie du Messenger présente de nombreuses situations dans lesquelles le Messenger (Bénédictioin et salut soient sur lui) tient un langage modéré, même face à l'arrogance des juifs et l'emportement de notre mère Aïcha (P.A.a) Comment concilier ces deux hadiths authentiques et le reste des textes non moins authentiques? Puisse Allah vous récompenser par le bien et fasse peser lourd la réponse attendue de vous sur la balance de vos bienfaits.

la réponse favorite

La clémence, la prudence, la maîtrise du langage font partie des meilleures qualités de notre prophète, Muhammad (Bénédictioin et salut soient sur lui) au point qu'elles figuraient dans l'hommage qui lui était rendu dans les livres révélés aux prophètes bien avant leur révélation dans le saint Coran. C'est dans ce sens qu'Allah le Puissant et Majestueux dit:«**C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage.**» (Coran,3:159).

Il est rapporté qu' Abdoullah ibn Amer ibn al-Aas (P.A.a) a dit: «**Au nom d'Allah, la description faite de lui (Muhammad) dans la Thora reprend partiellement celle**

citée dans le Coran, à savoir: il n'était ni rude ni dur et il n'était pas homme à aller crier dans les marchés et n'opposait pas le mal au mal mais il fermait les yeux et pardonnait.» (Rapporté par al-Bokhari, 2125).

C'est sous ces traits que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) était connu chez ses compagnons et réputés partout. Anas ibn Malick dit: «Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'était pas un insultant ni un homme au langage grossier ni un imprécateur. Quant il avait un reproche à faire à l'un d'entre nous, il ne disait que: **«Qu'est ce qui lui arrive! Qu'il morde la poussière!»** (Rapporté par al-Bokhari,6031).

La compassion du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ne se limitait pas aux musulmans. Au contraire, sa compassion et sa tendresse profitaient à bon nombre de polythéistes et hypocrites. Selon Abou Hourayra (P.A.a):

-« On a dit: Ô Messager d'Allah! Prie contre les polythéistes!»

-«Je ne suis pas envoyé pour maudire le gens mais pour leur apporter la miséricorde.» (Rapporté par Mouslim,2599).

Si nous voulions recenser les pratiques illustratives de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui):**«Je ne suis envoyé qu'en tant que miséricorde.»** un liasse de feuilles ne suffirait pour en contenir une petite partie de ce que la Sunna vérifiée en contient.

Nous affirmons toutefois que la prédominance de la compassion et de la tendresse chez le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'empêchait pas quelques rares réactions humaines que certaines situations justifiaient. Cela (les réactions exceptionnelles) n'en comportaient pas moins de grandes leçons de sagesse. En voici quelques unes:

1. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) était le chef des musulmans. Or , le chef a besoin de se montrer ferme dans certaines situations pour imposer la droiture aux gens et assurer une gestion équilibrée des affaires et éviter que la clémence et la mansuétude du chef ne trompent (ses administrés). Ne voyez vous pas, comme moi, comment le Prophète

(Bénédictio et salut soient sur lui) donna l'ordre de lapider un adultère en dépit de la sévérité extrême de la peine? La réforme des sociétés nécessite l'application de la justice donc de la charia. La clémence pourrait corrompre la vie publique et avoir des effets contreproductifs. Voilà ce qu' al-Qadi Iyadh (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a déduit du précédent hadith rapporté par Mouadh cité dans la présente question. Il dit: **«Il indique que le gouvernant peut administrer une correction verbale sous la forme d'un léger insulte.»** Voir Ikmaal al-Mouallim (7/242).

2. Il se peut que la concrétisation de la parfaite position de force qu'Allah le Puissant et Majestueux a conféré à ce noble messenger figure parmi les plus grandes sources de sagesse. En effet, le Transcendant et Très-haut dit: **« En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre), pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.»** (Coran, 33:21).

La fermeté et la dureté de langage employées avec pertinence ont toujours été perçues comme des mesures nécessaires par les chefs et dirigeants de cette communauté (musulmane) pour perpétuer l'exemple donné par le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui). La réforme ne saurait être conduite sans un recours alterné à l'incitation et à l'intimidation pour susciter tantôt la crainte tantôt l'espérance. C'est ce qui explique que nous découvrons dans la Sunna prophétique des exemples de mesures sévères prises par le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) pour faire face à des situations qui les nécessitaient.

A ce propos, Aïcha (P.A.a) disait: **«Il n'a jamais été donné au Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) la possibilité de choisir l'une de deux solutions sans qu'il n'ait opté pour la plus facile, à moins qu'elle n'implique un péché. Dans ce cas, il s'en éloignait. Il ne s'était jamais vengé sauf quand les limites tracées par Allah étaient franchies et il ne le faisait qu'en regard à Allah.»** Rapporté par al-Bokhari, 3560 et par Mouslim, 2327). Les phrases clés des propos d'Aïcha (P.A.a) sont : **« à moins qu'elle n'implique un péché. Dans ce cas, il s'en éloignait. Il ne s'était**

jamais vengé sauf quand les limites tracées par Allah était violées et il ne le faisait qu'eu égard à Allah.»

Les deux hadiths cités dans la présente question font partie des exemples. Ce qui y poussa le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à employer un langage dur, c'est ce que les exégètes et commentateurs du Coran ont rapporté à savoir que les deux hommes qui polluèrent le puits de Tabouk faisaient partie des hypocrites et avaient agi délibérément pour porter atteinte aux musulmans en leur privant de l'eau. Aussi, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) leur infligea-t-il la moindre correction verbale.

Al-Waquidi (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde) dit: **« D'après ce qu'on dit, les quatre hypocrites qui le précédèrent au puits sont: Mou'tib ibn Qouchayr, al-Harith ibn Yazid at-Taai, Wadea ibn Thabit et Zayd ibn Lassit.»** Extrait de ar-rawd al-Ounouf (7/384). Voir Maghazi ibn Isaaq (605-606).

Ibn Hazem (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **«Ces deux personnes méritèrent d'être insultées par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) pour avoir violé son interdiction de toucher l'eau du puits.»** Extrait d'al-Ihkaam fii oussoul al-ahkaam (3/282).

3. Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'était pas à l'abri d'excès de langage ni de fautes verbales. Il pouvait croire qu'une personne donnée méritait d'être insultée ou maudite et la traitait sur cette base en fonction de sa démarche apparente. Si, en réalité, la personne visée ne méritait pas un tel traitement de la part du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), ce dernier avait conclu avec le Tendre et Miséricordieux une clause selon laquelle l'insulte déplacé serait transformé en un bienfait qui pèsera lourd sur la balance utilisée pour peser les bonnes actions (de la victime) . La transformation consisterait à faire de l'insulte un moyen de purification et d'expiation de ses péchés.

Mouslim (4706) a rapporté d'après Abou Hourayra (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **«Seigneur! Je suis un être humain. S'il**

m'arrivait d'insulter un musulman quelconque, de le maudire ou de le flageller, transforme tout cela en moyen de purification et en miséricorde pour lui.»

On lit dans une version de Mouslim (4708):«Seigneur! Je suis un être humain et je m'emporte comme les autres humains. J'ai toutefois conclu avec Toi un engagement que Tu ne violeras pas! S'il m'arrivait de porter préjudice à un croyant, de l'insulter ou de le flageller, transforme tout cela en moyens d'expiation (de ses péchés) en actes aptes à le rapprocher de Toi au jour de la Résurrection.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Ces hadiths reflètent ce qui caractérisait le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en termes de compassion envers les membres de sa communauté, de bienveillance, de protection et de désir de faire tout ce qui leur était utile. La dernière version du hadith explique mieux le sens des autres versions qui ont une portée générale. Le fait pour lui (le Prophète) de prier contre quelqu'un ne lui apportait que miséricorde, absolution (de ses péchés) , purification et consort , si toutefois la personne visée ne méritait pas qu'on priât contre elle, l'insultât, le maudît, etc. et était musulmane. Car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a bien prié contre des mécréants et des hypocrites, et ses prières n'étaient pas de nature à leur apporter la miséricorde. Si on dit : mais pourquoi pouvait il prier contre quelqu'un, l'insulter ou le maudire, etc. alors qu'il ne le méritait pas,? La réponse donnée par les ulémas comporte deux aspects.

L'un des aspects est qu'on entend parler de quelqu'un qui ne le méritaitauprès d'Allah Très-haut en réalité mais qui, compte tenu des apparences, le méritait bien. Ce qui faisait croire au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) que le pouvoir qui lui était confié lui permettait de juger que la personne visée méritait le traitement qu'il lui réservait, alors qu'en réalité, elle ne le méritait pas. En effet, il (le Prophète) fondait ses jugements sur l'apparence car seul Allah connaît les réalités secrètes.

Selon le deuxième aspects, les insultes et formules imprécatoires employées par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'étaient pas utilisées au sens propre. Elles répondaient à un usage courant chez les Arabes consistant à employer des expressions

imprécatoires sans avoir l'intention de leur donner leurs sens réel. C'est dans ce sens qu'ils disaient: **«que ta main droite soit poussiéreuse!Puisse-t-il périr!Puisse-t-il vivre une année néfaste!»** etc. Ils n'entendaient pas réellement que l'intéressé subît le sort évoqué.

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'en craignait pas moins d'être pris au mot. C'est pourquoi il demanda à son Maître Transcendant et Très-haut de donner à ses formules imprécatoires un contenu fait de miséricorde, d'absolution des péchés, de rapprochement (à Allah), de purification et de récompense.

Toutefois, cela ne lui arrivait que très rarement car il (le Prophète) n'était pas homme à employer un langage grossier et libertin. Il ne recourait pas à l'anathème et ne se vengeait pas pour une considération personnelle. On a déjà vu dans le même hadith qu'on lui avait demandé de prier contre Daws et qu'il dit: **« Monseigneur! Guide les Daws!»** Comme il dit (ailleurs): **« Monseigneur! Guide mon peuple car il ne sait pas.»** Extrait de Charh Mouslim par an-Nawawi.

Allah le sait mieux.